

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 16 mars 2015, à 19 heures, sous la présidence de Jean Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAFAYE Jean René, FRADIN François, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRÉ Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, DIOT Henri, FRADIN Jacky, GRIMAUD Catherine, LE GUEN Delphine, MOULINOUX Laurent, MY André, POYET Marie-Claude

Excusés : GIRE Frédéric (pouvoir à LAFAYE Jean René)

1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014

COMMUNE

Le conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévues :	262 882,00€
Réalisées :	197 781,45€
Reste à réaliser :	65 006,00€

Recettes

Prévues :	262 882,00€
Réalisées :	154 193,82€
Reste à réaliser :	32 808,00€

Fonctionnement

Dépenses

Prévues :	498 849,00€
Réalisées :	393 548,02€
Reste à réaliser :	0,00€

Recettes

Prévues :	498 849,00€
Réalisées :	532 853,79€
Reste à réaliser :	0,00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 43 587,63€
Fonctionnement :	139 305,77€
Résultat global :	95 718,14€

Adopté à l'unanimité soit 14 voix POUR

ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévues :	94 417,00€
-----------	------------

Réalisées :	18 581,09€
Reste à réaliser :	0,00€
<u>Recettes</u>	
Prévues :	94 417,00€
Réalisées :	96 976 96€
Reste à réaliser :	0,00€

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	
Prévues :	30 341,00€
Réalisées :	18 597,38€
Reste à réaliser :	0,00€
<u>Recettes</u>	
Prévues :	30 341,00€
Réalisées :	28 315,15€
Reste à réaliser :	0,00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	78 395,87€
Fonctionnement :	9 717,77€
Résultat global :	88 113,64€

Adopté à l'unanimité soit 14 voix POUR

ATELIER RELAIS

Le conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

<u>Dépenses</u>	
Prévues :	6 326,00€
Réalisées :	6 324,01€
Reste à réaliser :	0,00€
<u>Recettes</u>	
Prévues :	6 326,00€
Réalisées :	3 086,39€
Reste à réaliser :	0,00€

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	
Prévues :	5 827,00€
Réalisées :	682,76€
Reste à réaliser :	0,00€
<u>Recettes</u>	
Prévues :	5 827,00€
Réalisées :	4 982,98€
Reste à réaliser :	0,00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-3 237,62€
Fonctionnement :	4 300,22€

Résultat global : 1 062,60€

Adopté à l'unanimité soit 14 voix POUR

LOTISSEMENT

Le conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévues :	109 236,00€
Réalisées :	13 574,62€
Reste à réaliser :	0,00€

Recettes

Prévues :	109 236,00€
Réalisées :	109 236,78€
Reste à réaliser :	0,00€

Fonctionnement

Dépenses

Prévues :	113 736,00€
Réalisées :	17 920,44€
Reste à réaliser :	0,00€

Recettes

Prévues :	113 736,00€
Réalisées :	17 920,44€
Reste à réaliser :	0,00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	95 662,16€
Fonctionnement :	0,00€
Résultat global :	95 662,16€

Adopté à l'unanimité soit 14 voix POUR

CCAS

Le conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévues :	0,00€
Réalisées :	0,00€
Reste à réaliser :	0,00€

Recettes

Prévues :	0,00€
Réalisées :	0,00€
Reste à réaliser :	0,00€

Fonctionnement

Dépenses

Prévues :	4 050,00€
-----------	-----------

Réalisées :	3 147,00€
Reste à réaliser :	0,00€
<u>Recettes</u>	
Prévues :	4 050,00€
Réalisées :	1 968,38€
Reste à réaliser :	0,00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00€
Fonctionnement :	-1 160,62€
Résultat global :	-1 160,62€

Adopté à l'unanimité soit 14 voix POUR

2. AFFECTATION DU RESULTAT 2014

COMMUNE

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 le 4 mars 2014.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	102 722,85€
- un excédent reporté de :	36 582,92€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	139 305,77€
- un déficit d'investissement de :	43 587,63€
- un déficit des restes à réaliser de :	32 198,00€
Soit un besoin de financement de :	75 785,63€

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCEDENT	139 305,77€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	75 785,63€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	65 520,14€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	45 587,63€

ASSAINISSEMENT

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 le 4 mars 2014.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	10 957,38€
- un excédent reporté de :	20 675,15€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	9 717,77€

- un excédent d'investissement de :	78 395,87€
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00€
Soit un excédent de financement de :	78 395,87€

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCEDENT	9 717,77€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	0,00€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	9 717,77€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	78 395,87€
--	------------

ATELIER RELAIS

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 le 4 mars 2014.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	3 386,72€
- un excédent reporté de :	913,50€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	4 300,22€

- un déficit d'investissement de :	3 237,62€
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00€
Soit un besoin de financement de :	3 237,62€

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCEDENT	4 300,22€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	3 237,62€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	1 062,60€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	3 237,62€
---	-----------

LOTISSEMENT

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 le 4 mars 2014.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	0,00€
- un déficit reporté de :	0,00€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	0,00€
- un excédent d'investissement de :	95 662,16€
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00€
Soit un besoin de financement de :	95 662,16€

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : DEFICIT	0,00€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	0,00€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	0,00€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	95 662,16€
--	------------

CCAS

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 le 4 mars 2014.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	1 711,29€
- un excédent reporté de :	550,67€
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	1 160,62€
- un déficit d'investissement de :	0,00€
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00€
Soit un besoin de financement de :	0,00€

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCEDENT	1 160,62€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	0,00€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	1 160,62€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	0,00€
---	-------

4. RAPPORT DE COMMISSION

Commission école et personnel communal

A la demande des représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école, une réunion des deux commissions s'est tenue à la mairie vendredi 13 mars à 17 heures.

Les parents d'élèves présents ont formulé des remarques sur le fonctionnement de la garderie et de la cantine scolaire. En voici les grandes lignes :

- Il a été remarqué à plusieurs reprises de légers retards le matin à la garderie, qui doit accueillir les enfants à partir de 7 heures 45. Pour les parents commençant leur travail à 8 heures, cela occasionne une gêne qui pourrait être évitée. De plus, des parents se sont étonnés de trouver leurs enfants dans une garderie non éclairée, bien qu'étant sous surveillance.

- Concernant la cantine, le service à l'assiette allonge le temps des repas. Monsieur le Maire rappelle que le service au plat, autrefois assuré avec un système de chef de table, était aussi sujet à critique. Odile BASMAISON fait remarquer qu'un service au plat est envisageable compte-tenu de la présence de quatre adultes au moment du repas.

- Le sujet principal concernait la composition des menus ; certains plats proposés ne suscitent pas l'enthousiasme chez les enfants, étant à base d'ail, d'artichauts ou de haricots

en purée. Concombres et tomates en salade paraissant peu adaptés à la saison hivernale. Les parents regrettent aussi le peu de fruits, et la fréquence de produits surgelés et de plats préparés. Ils souhaitent des plats classiques, adaptés aux saisons, et peu onéreux : des pâtes, de la purée, de la volaille, du rôti de porc, des steaks, des frites, des haricots verts, des petits pois,... que les enfants consomment plus volontiers. Il est également demandé du fromage (emballé ou à la coupe), des produits laitiers (yaourts, petits suisses, flans et crèmes).

Des nouveautés sont acceptées et ont un but éducatif, mais doivent être espacées dans le temps.

- Vanessa COGNET indique qu'à l'école de Châteldon, les menus sont établis pour les périodes inter-vacances par une commission rassemblant des parents, la cantinière et des élus.

Il est convenu que les menus étant prévus pour la quinzaine à venir, Monsieur le Maire demandera dès lundi à Madame GOURLIN de bien vouloir établir les menus jusqu'aux vacances d'avril, pour qu'ils soient approuvés par la commission École à laquelle se joindront s'ils le désirent, des parents. Ce mode de fonctionnement sera étendu ensuite pour chaque période de l'année scolaire (Entre chaque temps de vacances, soit environ sept semaines).

Il sera aussi rappelé :

- que, pour pouvoir passer les commandes, les menus devront avoir été validés préalablement en commission,
- qu'il faut bien sûr tenir compte pour l'achat des produits alimentaires du coût du repas à ne pas dépasser, le prix du ticket repas étant de 2,30 €.

Monsieur le Maire informe par ailleurs l'assemblée qu'il a été contacté téléphoniquement par Madame COLONNA D'ISTRIA, faisant fonction d'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Celle-ci lui a fait part d'un projet de suppression d'un poste à l'école de Ferrières dès la rentrée prochaine. Il est convenu qu'une entrevue aura lieu jeudi 19 mars à 18 heures à la mairie de Ferrières, avec Madame l'Inspectrice, des élus, des représentants de parents, et s'ils le souhaitent, les maires de Lavoine et La Guillermie.

Commission travaux, voirie, bâtiments communaux et urbanisme

Arboretum

La commission soumet à l'approbation du conseil municipal un projet de convention d'utilisation du châlet de l'arboretum Paul BARGE. La commission suggère de prévoir :

- le matériel nécessaire pour le nettoyage, à savoir balais serpillère (les produits d'entretien seront à la charge de l'organisateur)
- un extincteur
- un panneau pour les consignes de sécurité
- l'acquisition d'une cuisinière à gaz (bouteilles de gaz à charge de l'organisateur)
- l'acquisition d'un évier

Local communal

La commission propose de réaliser un vestiaire avec des sanitaires (3m x 5m) pour les employés communaux. Ce vestiaire pourrait être aménagé dans le prolongement de l'agrandissement du local communal en cours de réalisation.

Une étude de prix permettra d'établir un comparatif entre le coût d'une construction en dur (moellon, couverture, isolation, béton) et l'acquisition d'un mobile home ou d'un algéco neuf ou d'occasion.

La commission propose par ailleurs, qu'une fois les travaux terminés, des élus puissent se retrouver sur une journée pour aider au rangement dudit local et de ses abords.

5. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE

Le maire présente au conseil municipal le devis établi par le CTER du Mayet de Montagne s'élevant à 908,40€ HT pour la pose de 10 têtes de sécurité d'aqueducs sur la RD 49. Il rappelle que cette dépense peut être subventionnée au titre des amendes de police 2015. Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise le maire à solliciter cette aide financière au titre des amendes de police pour la somme de 908,40€ HT.

6. BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

L'organisation du bureau de vote pour les élections départementales est définie comme suit :

Dimanche 22 Mars

8 h à 10 h

Frédéric GIRE

Marie Claude POYET

Jean Marcel LAZZERINI

10 h à 12 h

Odile BASMAISON

Delphine LE GUEN

Catherine GRIMAUD

Vanessa COGNET

12 h à 14 h

Bernard SAINT ANDRE

Jean René LAFAYE

Laurent MOULINOUX

14 h à 16 h

Jacky FRADIN

Claude DIOT

Jean Marcel LAZZERINI

16 h à 18 h

François FRADIN

Henri DIOT

André MY

Dimanche 29 mars

8 h à 10 h

Frédéric GIRE

Marie Claude POYET

François FRADIN

Jean Marcel LAZZERINI

10 h à 12 h

Jacky FRADIN

Claude DIOT

Vanessa COGNET

12 h à 14 h

Bernard SAINT-ANDRE

Odile BASMAISON

Jean René LAFAYE

14 h à 16 h

Catherine GRIMAUD

Delphine LE GUEN

Jean Marcel LAZZERINI

16 h à 18 h

André MY

Henri DIOT

Laurent MOULINOUX

7. CAMPING SAISON 2015 : TRAVAUX

Monsieur le Maire donne la parole à François FRADIN afin qu'il expose aux membres du conseil municipal les petits travaux qu'il conviendrait de réaliser avant l'ouverture du camping. Il apparaît notamment utile :

- de revoir l'évacuation du point d'eau situé sur le terrain (côté plan d'eau)
- de vérifier l'éclairage du terrain côté stade
- remettre à niveau les pavés autobloquants aux abords du local sanitaire
- remplacer les bacs à douche

8. AFFAIRES DIVERSES

- devis travaux

Le maire communique au conseil municipal les devis reçus pour les travaux suivants :

- . toiture des bâtiments de La Poste et de l'Eglise 49 012,50€ TTC
- . démoussage toiture de la mairie 2 985,60€ TTC
- . chaudière de l'école 13 982,88€ TTC
- . remplacement de chéneau 1 998,30€

- remplacement miroir de signalisation

Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition et la pose d'un miroir de signalisation au départ du chemin du Kaki.

- vente des peupliers du camping

Le maire informe le conseil municipal que les peupliers du camping qui viennent d'être abattus à la suite de la tempête ont trouvé acquéreur pour la somme de 450€. Le conseil municipal accepte la somme de 450€ proposée pour ces arbres et autorise le Maire à encaisser le chèque.

- réunion du conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal est fixé au jeudi 9 avril 2015 à 18 h.

La séance est levée à 23 heures.

Compte rendu vu par le Maire

Secrétaire de séance François FRADIN